

Auteurs :

Hansjörg Wehrle LL.M., Membre du conseil fiduciaire, Allgemeines Treuunternehmen (ATU)

Oliver Schmidt LL.M., Directeur adjoint, Allgemeines Treuunternehmen (ATU)

Le Liechtenstein en bref : Perspectives d'experts sur l'avenir du patrimoine privé (IFC Review 2026, Q&A)

L'attrait durable du Liechtenstein

Le Liechtenstein continue de jouer dans la cour des grands en tant que centre financier international. Selon vous, qu'est-ce qui rend cette juridiction si compétitive en 2026, et comment ATU contribue-t-elle à s'assurer qu'elle attire la clientèle adéquate ?

ATU : Outre un secteur industriel et manufacturier solide, le Liechtenstein offre de nombreux avantages reconnus en tant que pôle d'affaires et centre financier international : un environnement politique, économique et commercial stable au cœur de l'Europe, sa notation triple A, le franc suisse comme monnaie stable, une faible inflation, la libre circulation des capitaux avec l'Union européenne et la Suisse, une législation libérale et flexible en matière de sociétés, de fondations et de trusts, un environnement fiscal favorable à tous les types d'entités juridiques, de trusts et de particuliers, ainsi qu'une ouverture à l'innovation et aux technologies émergentes dans le secteur des services financiers.

En tant que l'une des plus anciennes et des plus grandes sociétés fiduciaires du Liechtenstein, ATU joue un rôle tout à fait significatif pour attirer la clientèle adéquate dans cette juridiction. La clé du succès d'ATU réside dans l'offre de conseils et de services complets et de haute qualité, le tout sous un même toit. Nous apportons notre soutien dans la structuration, la préservation du patrimoine et le placement d'actifs, ainsi que dans la planification successorale.

La neutralité dans un monde incertain

Dans le contexte géopolitique instable d'aujourd'hui, comment le Liechtenstein parvient-il à préserver la neutralité qui fait sa réputation, tout en continuant d'offrir stabilité et crédibilité en tant que centre financier international ?

ATU : Le Liechtenstein n'adopte pas seulement les sanctions de l'OFAC, mais, en tant que membre de l'Espace économique européen (EEE), il se conforme également aux règles de l'UE (y compris les sanctions) mises en place pour préserver sa neutralité. De plus, les avantages mentionnés dans la question précédente sont essentiels pour offrir stabilité et crédibilité en tant que centre financier international.

Évolution des attentes des clients

Face à l'évolution rapide des technologies et aux changements constants de la dynamique géopolitique, quels changements observez-vous dans les attentes des clients en matière de gestion de patrimoine, et comment ATU répond-elle à ces besoins ?

ATU : On peut affirmer que la gestion de patrimoine classique reste le fondement de la majorité des besoins en la matière. Le Liechtenstein a adopté une législation innovante dans des domaines juridiques « modernes » tels que la FinTech et la blockchain, complétée enfin par la loi de transposition de la directive MiCAR entrée en vigueur le 1er février 2025.

ATU élabore des solutions sur mesure, en tenant compte de la situation personnelle et des besoins de nos clients, et propose une large gamme de services pour mettre en œuvre ces solutions. Nous pouvons compter sur des collaborateurs hautement qualifiés et motivés, non seulement à Vaduz, mais aussi au sein de l'ensemble du groupe ATU, ainsi que sur un vaste réseau d'experts dans des juridictions du monde entier.

Conformité, flexibilité et innovation

Comment ATU parvient-elle à concilier avec succès la conformité réglementaire et la flexibilité ainsi que l'innovation dont ses clients ont besoin pour se développer, tout en s'adaptant à l'évolution des réglementations, aux technologies émergentes et à la diversité des modèles économiques sur les différents marchés ?

ATU : Dans un contexte géopolitique instable, les clients recherchent la stabilité et la continuité. ATU s'adapte autant que nécessaire à l'évolution des circonstances dans les domaines réglementaire et technologique, tout en restant fidèle à ses fondements traditionnels. On peut citer à titre d'exemple l'adoption de la loi sur les fondations au Liechtenstein en 1926, il y a donc 100 ans. Depuis lors, les fondations ont été et restent l'une des entités les plus prisées pour la structuration internationale d'actifs, qu'elle soit classique ou moderne. La combinaison de l'adaptation aux nouvelles situations et du recours à un ancrage traditionnel sont des facteurs clés de la réussite d'ATU, qui dure désormais depuis près de 100 ans.

Réglementation et agilité

La réglementation mondiale gagne en complexité chaque année. Comment le Liechtenstein parvient-il à garder une longueur d'avance, et comment les fiduciaires de cette juridiction ont-ils adapté leurs cadres de gouvernance, de gestion des risques et de surveillance pour garantir la continuité et la conformité dans un contexte international difficile ?

ATU : Le Liechtenstein a toujours figuré, et continue de figurer, parmi les « précurseurs » en matière de mise en œuvre des réglementations pertinentes, ce qui lui permet de réagir rapidement à l'évolution rapide du paysage réglementaire et de conformité mondiale. Les fiduciaires de la juridiction ont investi dans une main-d'œuvre qualifiée, dans des équipements techniques et des logiciels de pointe, ainsi que dans le renforcement des processus internes afin d'optimiser leurs cadres de gouvernance, de gestion des risques et de surveillance, et ils continuent de le faire de manière continue. Cette attitude a notamment eu un impact positif sur la réputation de la juridiction et a renforcé son attractivité en tant que pôle d'activité et centre financier international.

La blockchain et l'économie des jetons

Le Liechtenstein a été l'un des premiers pionniers de l'économie des jetons dans le cadre de la législation TVTG. Alors que le règlement MiCAR harmonise désormais le marché européen, comment cette juridiction s'appuie-t-elle sur cette expérience précoce pour rester un pôle d'excellence en matière de structures d'actifs numériques de haute qualité ?

ATU : Le Liechtenstein a été le pionnier de l'économie des jetons grâce à la TVTG, en créant un cadre clair et propice à l'innovation. Cette expertise acquise très tôt est désormais intégrée au cadre harmonisé de l'EEE en vertu du MiCAR. En tant que membre de l'EEE, le Liechtenstein doit adopter la législation de l'UE, ainsi que les obligations réglementaires et de déclaration liées aux cryptomonnaies, et reste donc en conformité avec les règles de l'UE. Grâce à la loi d'application MiCA de l'EEE, le MiCAR a été introduit très tôt, permettant ainsi le passeportage sur l'ensemble du marché de l'UE/EEE. Dans le même temps, le Liechtenstein conserve son expertise en matière de structuration développée dans le cadre de la TVTG : les champs d'application de la TVTG et du MiCAR sont clairement délimités, et des périodes de transition garantissent la continuité. S'appuyant sur des pratiques de surveillance bien établies et une classification précise, notamment en ce qui concerne les instruments relevant de la directive MiFID II, le Liechtenstein allie stabilité réglementaire et évolutivité européenne, restant ainsi un pôle d'excellence pour les structures d'actifs numériques de haute qualité.

Risques cybernétiques et résilience

La cybersécurité est désormais une préoccupation au plus haut niveau pour les institutions financières du monde entier. Comment ATU aborde-t-elle les cyberrisques actuels, et quel rôle joue-t-elle dans le renforcement de la résilience des structures de gestion de patrimoine de ses clients ?

ATU : ATU a mis en œuvre plusieurs stratégies pour faire face aux cyberrisques actuels et renforcer la résilience des structures de gestion de patrimoine de ses clients. Voici quelques-unes de ces approches clés :

- L'utilisation de technologies et de processus de sécurité de pointe.
- La réduction au minimum des vecteurs d'attaque pour les acteurs malveillants.
- La gestion des vulnérabilités.
- La détection des activités malveillantes sur les appareils.
- Des formations continues en cybersécurité pour les collaborateurs.
- Mise en œuvre et tests réguliers des procédures de continuité informatique.
- Mise à disposition d'outils de communication cryptés.

En résumé, les stratégies de cybersécurité d'ATU intègrent les meilleures pratiques et respectent plusieurs normes de sécurité, notamment en s'adaptant en permanence aux évolutions du monde de la cybersécurité. L'ensemble de ces efforts renforce la résilience des structures de gestion de patrimoine de ses clients.

ESG : le fond plutôt que le bruit

Le débat mondial autour de l'ESG est de plus en plus polarisé. Comment le Liechtenstein aborde-t-il l'investissement ESG de manière pragmatique, et que peuvent attendre les clients de cette juridiction au cours de l'année à venir ?

ATU : Le Liechtenstein a adopté les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies comme cadre de référence pour son développement national. Le pays donne la priorité à des domaines tels que l'énergie propre, la consommation responsable et l'action pour le climat, à travers des initiatives telles que la promotion des énergies renouvelables et des infrastructures durables.

Les institutions financières proposent de plus en plus de produits d'investissement axés sur l'ESG afin de répondre aux attentes de leurs clients. Le Liechtenstein favorise un environnement réglementaire propice à la finance durable. Le gouvernement et les institutions financières collaborent sur des initiatives visant à promouvoir l'intégration des critères ESG. Les grandes banques du Liechtenstein, par exemple, proposent des options d'investissement durables, telles que des prêts hypothécaires écologiques et des fonds d'investissement éthiques.

Dans l'ensemble, le Liechtenstein s'aligne activement sur les opportunités d'investissement ESG et se positionne comme une option attractive pour les investisseurs à la recherche d'un impact social ou environnemental en plus des rendements financiers.

Une nouvelle ère pour la philanthropie

La philanthropie continue d'évoluer, portée par les nouvelles générations, les outils numériques et l'évolution des priorités. Comment les changements économiques, sociaux et technologiques redéfinissent-ils la philanthropie, en particulier dans le recours aux trusts et aux fondations ?

ATU : On constate une volonté croissante de soutenir des projets et des activités caritatives, et les fondations et les trusts restent les entités et les structures similaires les plus prisées à ces fins. Par exemple, diverses fondations caritatives gérées par ATU sont membres de l'Association des fondations et trusts caritatifs du Liechtenstein (www.vlgst.li), et un membre du personnel d'ATU siège au conseil d'administration de l'Association à titre bénévole. Ainsi, un environnement favorable aux structures caritatives fait du Liechtenstein le siège de près de 1 400 fondations et trusts caritatifs. L'indice « Global Philanthropy Environment Index 2025 » de la Lilly Family School of Philanthropy de l'université de l'Indiana, aux États-Unis, selon lequel le Liechtenstein occupe la première place mondiale, confirme cette tendance et souligne la réputation du pays en tant que pôle d'implantation pour les fondations et les trusts.

Family offices et mobilité internationale

Les familles fortunées devenant de plus en plus mobiles, le rôle du family office s'est accru et a évolué. Comment le Liechtenstein s'adapte-t-il pour répondre aux besoins de plus en plus complexes des family offices internationaux ?

ATU : On peut affirmer qu'un nombre croissant de structures discrétionnaires sont mises en place et utilisées comme base solide pour permettre aux family offices de conserver une flexibilité maximale face aux exigences complexes et transfrontalières des familles fortunées et de leurs actifs mondiaux. Parallèlement, nous observons une demande croissante parmi les familles internationales pour établir une présence physique au Liechtenstein par le biais de bureaux locaux dotés de leur propre personnel sur place.

Naviguer dans un paysage fiscal en mutation

La planification fiscale reste une priorité pour les clients internationaux dans un contexte géopolitique complexe. Alors que les règles fiscales mondiales ne cessent d'évoluer, comment ATU aide-t-elle ses clients à gérer les risques, à se conformer à la réglementation et à planifier en toute confiance au-delà des frontières ?

ATU : Le Liechtenstein a conclu 30 conventions de double imposition (CDI). Dans un contexte géopolitique complexe et face à l'évolution des normes fiscales mondiales, ATU s'appuie sur le réseau de CDI du Liechtenstein ainsi que sur son réseau international de partenaires pour élaborer des stratégies fiscales transfrontalières sur mesure pour ses clients. Cette approche coordonnée nous permet d'anticiper les changements réglementaires, d'atténuer les risques, de garantir une conformité permanente et de structurer efficacement les affaires de nos clients.

L'avenir à court terme

À l'horizon de l'année prochaine, quelles sont les principales priorités et opportunités qui façonneront la position du Liechtenstein en tant que centre financier international, et comment voyez-vous cette juridiction continuer à renforcer sa pertinence mondiale ?

ATU : À l'avenir, les principales priorités du Liechtenstein sont la stabilité réglementaire et la conformité, l'accès aux marchés internationaux, ainsi que le maintien de sa réputation de qualité et de fiabilité. Les opportunités résident dans le renforcement de la substance des entités juridiques, de l'innovation et de l'expertise spécialisée. En combinant stabilité politique, franc suisse comme monnaie stable, environnement fiscal compétitif et normes de service élevées, le Liechtenstein est bien placé pour renforcer son importance mondiale en tant que centre financier de confiance et tourné vers l'avenir.

Le contenu de cet article de l'ATU est fourni uniquement à titre d'information générale et ne constitue pas un conseil juridique. Cet article a été rédigé à l'origine en anglais; la présente version est une traduction.